

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2024.

EN DINARS

Arrêté au 31/03/2024	AU 31/03/2024	AU 31/03/2023	VAR%	AU 31/12/2023
1- Produits d'exploitation bancaires	349 197 982	353 834 509	-1,31%	1 447 975 049
- Intérêts *	250 758 073	271 446 587	-7,62%	1 060 179 122
- Commissions en produits	33 014 338	32 813 147	0,61%	139 416 152
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	65 425 571	49 574 775	31,97%	248 379 775
2- Charges d'exploitation bancaires	189 410 399	181 801 840	4,19%	762 895 431
- Intérêts encourus *	187 012 249	179 524 103	4,17%	750 828 560
- Commissions encourues *	2 398 151	2 277 737	5,29%	12 066 871
3- Produit net bancaire *	159 787 583	172 032 669	-7,12%	685 079 618
4- Autres produits d'exploitation *	764 272	645 540	18,39%	1 579 225
5- Charges opératoires	81 904 887	78 483 044	4,36%	320 689 940
- Frais de personnel *	57 365 524	52 808 410	8,63%	217 874 701
- Charges générales d'exploitation	24 539 363	25 674 634	-4,42%	102 815 239
6- Structure du portefeuille	2 902 622 275	2 442 834 507	18,82%	2 778 195 986
- Portefeuille-titres commercial	436 398 906	898 248 114	-51,42%	438 685 106
- Portefeuille-titres d'investissement	2 466 223 369	1 544 586 393	59,67%	2 339 510 880
7- Encours des crédits (1) *	10 544 955 769	10 862 742 740	-2,93%	10 514 696 766
8- Encours des dépôts , dont *	10 335 498 624	9 478 836 200	9,04%	10 177 462 502
- Dépôts à vue	3 833 014 008	3 425 732 087	11,89%	3 805 750 371
- Dépôts d'épargne	4 341 039 379	3 952 425 996	9,83%	4 245 908 044
9- Emprunts et ressources spéciales	648 840 492	631 730 270	2,71%	670 851 245
10- Capitaux propres (2) *	1 220 293 810	1 287 690 071	-5,23%	1 170 008 538

(1) Les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 1^{er} trimestre 2024.

(2) Les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

(*) Données au 31/03/2023 retraitées pour les besoins de la comparabilité

*BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES
INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTIELS ARRETES AU 31/03/2024*

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 mars 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération.

Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2024

A fin mars 2024, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 856,7 millions de dinars ou 9,04% entre mars 2023 et mars 2024 pour s'établir à 10.335,5 millions de dinars provenant des variations différenciées suivantes :

- Dépôts à vue : + 407,3 millions de dinars ou + 11,89% pour s'établir à 3.833,0 millions de dinars et représenter 37,09% de l'ensemble des dépôts à fin mars 2024 contre 3.425,7 millions de dinars à fin mars 2023.
- Dépôts d'épargne : + 388,6 millions de dinars ou 9,83% pour atteindre 4.341,0 millions de dinars ou une part de 42,00 % contre 3.952,4 millions de dinars une année auparavant.
- Dépôts à terme : +159,1 millions de dinars ou +9,22% qui se sont établis à 1.884,0 millions de dinars et ont représenté une part de 18,23 % à fin mars 2024 (1.724,9 millions de dinars en mars 2023).

2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 648,8 millions de dinars à fin mars 2024, en progression de 17,1 millions de dinars ou 2,71% par rapport à leur niveau à fin mars 2023 (631,7 millions de dinars) :

- Emprunts obligataires et privés : - 24,9 millions de dinars ou - 7,44%
- Ressources spéciales : +42,0 millions de dinars ou + 14,15%

3) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au premier trimestre 2024) ont régressé de 317,8 millions de dinars ou 2,93% pour s'établir à 10.545,0 millions de dinars au terme du premier trimestre 2024 contre 10.862,7 millions de dinars une année auparavant.

4) A l'occasion de l'élaboration d'un nouveau business modèle, la banque a procédé à un reclassement des souches de bon de trésor du portefeuille négociation (BTA placement) au portefeuille bancaire (BTA investissement). Le montant du reclassement est de 736,9 millions de dinars. Ainsi :

- **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 436,4 millions de dinars, soit une baisse de 461,8 millions de dinars ou 51,42% par rapport à son niveau enregistré à fin mars 2023 (898,2 millions de dinars).

- **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 921,6 millions de dinars ou 59,67 % pour s'établir à 2.466,2 millions de dinars à fin mars 2024.

5) **Le produit net bancaire** s'est situé à 159,8 MD en baisse de 12,2 MD ou 7,12%.

Cette situation résulte de l'effet de :

- **La baisse des Produits d'exploitation bancaire** de 4,6 millions de dinars ou 1,31 % pour s'établir à 349,2 millions de dinars à fin mars 2024.
- **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** de 7,6 millions de dinars ou 4,19%, lesquelles se sont établies à 189,4 millions de dinars à fin mars 2024 contre 181,8 millions de dinars au terme du premier trimestre 2023.

6) **Les charges opératoires** ont augmenté de 3,4 millions de dinars ou 4,36% et se sont établies à 81,9 millions de dinars à fin mars 2024.

7) **Le coefficient d'exploitation** s'est situé à 51,26 % au terme du premier trimestre 2024 contre 45,62% une année auparavant.